



COMITE SYNDICAL DU 7 NOVEMBRE 2019 A 14H00 à Pouilly/Charlieu

COMPTE RENDU

Date de convocation : 28/10/2019
Lieu : Siège du SYMISOA – Pouilly/Charlieu

Membres présents (12) :

LAMARQUE Michel	(Charlieu Belmont Communauté)
VALORGE René	(Charlieu Belmont Communauté)
PALLUET Joël	(Charlieu Belmont Communauté)
LABOURET Jean (sup.)	(Charlieu Belmont Communauté)
GRISARD Bernard	(Communauté de communes La Clayette Chauffailles en Brionnais)
ARRIAT Marie-Noële	(Communauté de communes La Clayette Chauffailles en Brionnais)
MALHERBE Pascale	(Communauté de communes La Clayette Chauffailles en Brionnais)
CANNET Michel	(Communauté de communes La Clayette Chauffailles en Brionnais)
CHERVIER Bernard (sup.)	(Communauté de Communes du canton de Semur en Brionnais)
MENICHON Jacky	(Communauté de Communes Saône Beaujolais)
TERNISIEN Sylviane	(Communauté de Communes Saône Beaujolais)
MONTARDE Daniel (sup.)	(Communauté de Communes Saône Beaujolais)

Excusés :

LACROIX Jérémie	(Charlieu Belmont Communauté)
MORIN Alain	(Communauté de Communes Saône Beaujolais)
DURIAU Pierre	(Communauté de Communes du canton de Semur en Brionnais)
DAUBARD Christian	(Communauté de communes La Clayette Chauffailles en Brionnais)
MATRAY Jean-Luc	(Charlieu Belmont Communauté)
AUVOLAT Pierre	(Communauté de Communes du canton de Semur en Brionnais)

Autre présent :

DECHAVANNE Céline	(Chargée de mission – SYMISOA)
-------------------	--------------------------------

M. LAMARQUE, le président, accueille les délégués et dresse la liste des excusés. Il aborde ensuite l'ordre du jour.

1- Approbation du compte-rendu du comité syndical du 26 septembre 2019

Le compte rendu n'appelle aucune remarque.

Le compte rendu est adopté à l'unanimité des présents.

2- Demandes de subventions

- Postes d'animation/techniciens 2020
 - Postes : 2 techniciens de rivière + chargée de mission + assistante administrative
 - Dépense prévisionnelle : 207 000 € TTC en 2020.
 - Subventions Agence de l'eau Loire Bretagne (60%) et Région Bourgogne France Comté (sur fonds régionaux ou fonds FEDER).
- Programme d'entretien des rivières 2020
 - Prévisionnel 2020 : 30 km de cours d'eau (BP : 24 000€TTC) + entretien des foyers de renouée (BP : 16 200€ TTC)
 - BP total : 40 200€TTC
 - Subventions Agence de l'Eau (40%) + CD42 (44% du montant éligible)
- Mission de concertation sur le projet de restauration du Bézo à Charlieu
 - Proposition du cabinet MAI : 12j max, pour un montant de 12 240€TTC max
 - Subvention Agence de l'Eau (80%) dans le cadre du projet global de restauration du Bézo
- Travaux de restauration de la continuité écologique sur un pont communal à Belmont
 - Projet défini en interne (maîtrise d'œuvre SYMISOA)
 - BP : 174 800€HT
 - Subvention Agence de l'Eau (80%) + Région AURA dans le cadre du Contrat Vert et Bleu - CVB (20%)
- Travaux de mise en défens sur les Sornins amont 2020
 - 5000 ml de berges sur Sornin de Propières et Sornin de St Igny
 - Dépense prévisionnelle : 132 275€ HT en 2020 + enfonce pieux 25 280€HT
 - Subventions Agence de l'eau Loire Bretagne (60% hors enfonce pieux) et CD69 (20%)
- Etude préalable à la restauration du Sornin entre Pouilly et St Nizier
 - Prévisionnel 2020 : Topographie et modélisation hydraulique
 - BP 2020 : 24 900€HT (projet de marché intégrant également phases PRO en option)
 - Subventions Agence de l'Eau (60%) + Région AURA dans le cadre du CVB (20%)
- Projet de restauration de l'étang des Gaces à Charlieu
 - Prévisionnel 2020 : 23 370 €HT (39 870€HT avec ponton)
 - Subvention Agence de l'Eau (60%) – Région AURA dans le cadre du CVB (20%)
- Sensibilisation au zéro phyto 2020 (hors zones agricoles)
 - Budget 2020 : 7 560€TTC (conception + impression guide pour les particuliers)
 - Subvention Agence de l'Eau (60%)
- Programme de communication 2020
 - Budget 2020 : 12 512€TTC (outils de COM, programme scolaire, évènementiels)
 - Subvention Agence de l'Eau (60%)

Les délégués approuvent à l'unanimité ces projets et les demandes de subventions s'y rapportant

3- Remplacement d'un agent de l'équipe rivière à prévoir

Suite à la démission de l'adjoint au chef d'équipe rivière pour raisons personnelles, le Président propose de recruter dans un premier temps un agent contractuel pour une période de 6 mois.

Un entretien d'embauche est prévu le 14 novembre à 16h30 : les délégués qui souhaitent y assister seront les bienvenus.

Les délégués approuvent à l'unanimité le recrutement d'un contractuel sur une durée de 6 mois et chargent le président de procéder au recrutement.

4- Décision modificative n°4 au budget 2019

La DM suivante est proposée aux délégués :

N°Cptes	DESIGNATION	BP2019	DEPENSES		RECETTES	
			Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<i>Section de fonctionnement</i>						
CHAP 011	CHARGES A CARACTERE GENERAL					
60631	Fournitures d'entretien	200,00 €		150,00 €		
60632	Fournitures de petit équipement	37 200,00 €	150,00 €			
6458	Cotis aux organismes sociaux	0,00 €		4 000,00 €		
6453	Cotis caisses de retraite	87 500,00 €	4 000,00 €			
TOTAL			4 150,00 €	4 150,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL GENERAL SECTION DE FONCTIONNEMENT			0,00 €		0,00 €	
<i>Section d'investissement</i>						
024	Produit des cessions d'immobilisation	0,00 €				2 500,00 €
020	Dépenses imprévues	0,00 €		2 500,00 €		
TOTAL			0,00 €	2 500,00 €	0,00 €	2 500,00 €
TOTAL GENERAL SECTION D'INVESTISSEMENT			2 500,00 €		2 500,00 €	

Les délégués approuvent à l'unanimité cette décision modificative.

5- Information sur l'étude du projet de restauration du Bézo et de mise en conformité de la digue

Risque de non tenue du délai de présentation des scénarios (avec analyse multi-critères) souhaité pour la mi-février 2020 car :

- Problème de non disponibilité des prestataires pour les reconnaissances géotechniques (annonce de 1 mois de délai avant intervention, puis 2 mois de mise en œuvre)
- Délai de réponse de l'Agence de l'Eau pour autoriser la signature du marché pour l'étude de renaturation du Bézo incertain (peut être fin novembre ?)
- Prochain copil : mardi 10 décembre, sans doute à reporter

6- Questions diverses

- Indemnités au comptable public

Une délibération doit être prise suite au changement de trésorière au 01/04/2019.

Les délégués décident à l'unanimité de maintenir l'attribution de l'indemnité avec un taux de 50%.

- Point sur les travaux en cours

- Les travaux à St Martin du Lac pour le compte du SIEVS sont terminés.
- Prochains chantiers : poursuite des aménagements sur le Sornin de Propières (sous réserve de l'accessibilité des parcelles selon les conditions météorologiques), et divers intervention d'entretien de la ripisylve.

- Information sur l'étude préalable aux travaux hydrauliques à Chauffailles (rue du Châtillon)

La première consultation de bureaux d'études n'a pas permis de recevoir une offre. D'autres prestataires sont actuellement consultés : les délais initiaux annoncés pour l'étude vont devoir être reportés.

- Montant des contributions 2020

Conformément au programme du contrat de rivière et étant donné le lissage des contributions souhaité par les membres du syndicat sur 5 ans, les contributions 2020 se maintiennent au niveau de 2019 :

	Montant annuel
Charlieu Belmont Communauté	138 700
CC La Clayette Chauffailles	96 300
CC Semur en Brionnais	6 600
CC Saône Beaujolais	12 800
TOTAL	254 400

Remarque : Charlieu Belmont Communauté aura une participation complémentaire à prévoir pour la poursuite de l'étude du projet du Bézo à Charlieu (digue+restauration du cours d'eau) : le montant sera communiqué fin novembre, au regard des résultats de la consultation en cours.

- Prochaine CAO (commission d'appel d'offres) : fixée au mardi 19 novembre à 14h à Pouilly

Les offres reçues pour l'étude de restauration du Bézo à Charlieu seront examinées, ainsi que celles pour les travaux sur le pont communal à Belmont (si l'analyse des offres est terminée).

Rappel des membres de la CAO :

- M. Michel LAMARQUE *titulaire*
- M. Bernard GRISARD *titulaire*
- M. Jacky MENICHON *titulaire*
- M. Pierre DURIAU *titulaire*
- Mme Marie-Noële ARRIAT *titulaire*
- M. René VALORGE *titulaire*
- M. Christian DAUBARD *suppléant*
- M. Joël PALLUET *suppléant*
- Mme Pascale MALHERBE *suppléant*
- M. Daniel MONTARDE *suppléant*
- M. Bernard CHERVIER *suppléant*

Mme ARRIAT et M. DAUBARD ne pouvant être présents, M. PALLUET sera sollicité pour assister à cette réunion.

- Question de l’approvisionnement en eau sur le bassin du Sornin à l’heure du changement climatique

M. GRISARD souhaite aborder cette question, suite à la sécheresse connue une nouvelle fois cette année, certains riverains ou exploitants l’ayant sollicité sur ce point. Il évoque plusieurs pistes :

- la protection des très petits cours d’eau (pose de clôtures pour protéger le lit et donc les écoulements)
- la création de retenues collinaires
- le développement des forages agricoles

M. VALORGE indique qu’une réflexion est en cours sur Charlieu Belmont Communauté avec les producteurs d’eau potable (syndicats et communes autonomes), pour trouver des ressources alternatives au réseau AEP.

M. PALLUET rappelle qu’il faut avoir une approche globale intégrant l’ensemble des activités et particularités du territoire (notamment en intégrant la gestion forestière), et qu’il faut rester vigilant car le bilan global de consommation d’eau par rapport à la ressource disponible reste le même quelque soit le point de prélèvement de l’eau (rivière, forage, réseau AEP...). M. CANNET renchérit en évoquant le fort développement de forages sur sa commune (La Chapelle/Dun) dans les années 50 qui avait conduit à l’assèchement de nombreux puits. Cela signifie qu’il faudra inévitablement tendre vers une réduction des besoins, en parallèle au développement de ‘ressources alternatives’.

M. CHERVIER confirme l’intérêt que le SYMISOA participe à une réflexion globale sur la ressource en eau du territoire, mais s’interroge sur la capacité à faire après (le SYMISOA n’ayant pas la main sur de nombreux choix impactant directement les usages de l’eau sur le bassin versant).

C. DECHAVANNE informe les délégués qu’une étude est en cours dans le cadre du contrat de rivière Renaison-Teyssonne sur la recherche de ressources alternatives, et sur les impacts potentiels à prévoir pour chaque solution envisagée : le rapport de cette étude sera accessible dans les prochains mois. Les Chambres d’Agriculture commencent également à s’emparer de ce sujet. Par ailleurs, elle indique qu’une action spécifique à cette question pourra être prévue au prochain contrat de rivière.

La prochaine réunion du comité syndical est fixée au jeudi 19 décembre, 14h à Pouilly/Charlieu (DOB). Un bureau se tiendra le même jour à 11H.

L’ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16H30.



Compte rendu affiché le :